



OTONO-ME

Un dispositif de la gamme
de téléassistance Bip Tranquille

Des solutions adaptées à chaque situation



Pour qui :

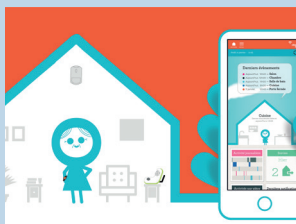
- > personnes sortant peu ou toujours accompagnées
- > personnes en incapacité physique ou cognitive d'activer manuellement une alerte
- > aidants en besoin d'indicateurs d'activité

Composition :

un capteur de mouvement dans chaque pièce et un capteur de porte d'entrée

Utilisation :

détection automatique des comportements anormaux et lancement d'une alarme



Mes revenus, mon tarif

	Revenu annuel de référence*	Abonnement mensuel	Crédit d'impôt de 50% déduit**
A	de 0 à 7 500 €	35,00 €	17,50 €
B	de 7 501 à 12 000 €	38,00 €	19,00 €
C	au-dessus de 12 000 €	40,00 €	20,00 €

*sur la base de l'avis d'imposition : revenu annuel de référence = revenu fiscal de référence/nombre de parts

Frais de mise en route : **79 €**

Services et options complémentaires

Société d'intervention en complément ou en cas d'absence du réseau de proches : **abonnement de 5,75 à 11,50 €/mois** selon localisation et condition d'accès au logement + intervention : **64 €**



Bouton d'appel supplémentaire
3 €/mois



DéTECTEUR de fumée connecté à la centrale
45 €/unité



Bracelet détecteur de chutes brutales
5 €/mois



Coffre à clés
35 €/unité



Interphonie
10 €/mois

Nous contacter

03 88 37 22 35

biptranquille@abrapa.asso.fr

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

**Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'art. 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

TVA non applicable (Article 293B de code Général des Impôts).